

SIGNES ARCHAÏQUES DE NUMÉRATION DANS LES INSTITUTIONS POUR ENFANTS SOURDS : UNE ÉNIGME ETHNOLINGUISTIQUE

Yves Delaporte

delaporteyv@wanadoo.fr

*Communication présentée aux Journées d'études de
l'Association de recherches en langue des signes (ARILS), Grenoble, novembre 2000.*

1. Le système de numération standard

Le système de numération en langue des signes française, issu du dialecte parisien, est bien connu. On le trouvera dessiné dans Moody & al. (1983 : 162-165). Il suit fidèlement la numération décimale écrite en chiffres arabes. Résumons-en les principales caractéristiques. De 1 à 9, on tend le nombre de doigts correspondant. Jusqu'à 5, seule la main dominante⁽¹⁾ est mobilisée. De 6 à 9, la main dominée indique 5, et la main dominante les unités additionnelles. Le nombre 10 est figuré par les deux mains présentant la configuration dite en pince⁽²⁾. Un mouvement de retournement des mains oppose ce signe à IL N'Y A RIEN. Dans les deux cas, c'est un même sémantisme, celui du zéro, qui est impliqué. Les signes 11 à 19 sont des dérivés des signes 1 à 9. Les configurations sont les mêmes mais le mouvement diffère : de 11 à 15, la main dominante est projetée vers le haut ; de 16 à 19, les deux mains sont projetées vers le bas.

De 20 à 50, les dizaines sont exprimées par d'autres dérivés des signes 2 à 5, le mouvement étant cette fois une ouverture / fermeture répétée de la main. 70, 80 et 90 s'expriment par la main dominée où chacun des cinq doigts écartés représente une dizaine, et par la main dominante qui montre simultanément les dizaines additionnelles : 20 pour 70, 30 pour 80, 40 pour 90. Pour tous les autres nombres, tels que 27, 53 ou 91, on suit étroitement leur représentation écrite : 2 suivi de 7, 5 suivi de 3, ou 9 suivi de 1.

Au prix de l'apprentissage de quelques règles simples, tout nombre peut donc être aisément reconnaissable dans la forme des mains. Tous les signes sont réalisés à hauteur de la poitrine. Rien de plus simple ni de plus économique, et les sourds ironisent volontiers sur la maladresse des entendants qui, lorsqu'ils s'essayent à une gestuelle numérique pour exprimer par exemple 50, lancent cinq fois vers l'avant leurs deux mains ouvertes.

⁽¹⁾ Main dominante : main droite pour un droitier, main gauche pour un gaucher. Main dominée : main gauche pour un droitier, main droite pour un gaucher. Toutes les personnes dont les productions gestuelles sont dessinées ou décrites dans cet article sont droitrières.

⁽²⁾ « Configuration » : terme technique qui, en linguistique des langues des signes, désigne les différentes formes de la main. Pour les noms des configurations, voir l'Annexe. J'ai innové en évitant toute référence à l'alphabet manuel, de manière à disposer d'un système purement descriptif

dépourvu de tout contenu sémantique : il n'est plus possible, comme les auteurs français le font couramment, de nommer U ce qui est tantôt la lettre manuelle U, tantôt une configuration spontanée de la langue des signes que, en collaboration avec Françoise Bonnal, j'ai baptisée « pinceau ». La configuration consistant à croiser le majeur sur l'index est la lettre manuelle R ; je ne lui ai pas attribué d'autre nom puisque, n'étant pas une configuration naturelle de la langue des signes, elle conserve toujours sa valeur alphabétique.

Ce système ne diffère guère de celui qui était en usage à l'institution de Paris au milieu du XIX^e siècle (Pélissier, 1856 : pl. XIII) ; il y a seulement eu création de signes uniques pour les multiples de 10, qui, à l'exception de 60, ne se réalisent plus par l'indication du nombre de dizaines suivi du zéro. Il se répand aujourd'hui dans toute la France, éliminant progressivement des variantes régionales qui ont surtout porté sur les manières de distinguer entre 11-15 et 16-19. À Nantes, la main dominante formant les chiffres 1 à 5 frotte la paume de la main dominée vers l'avant de 11 à 15, et la tapote de 16 à 19. À Marseille, la main dominante tape la main dominée en poing de 11 à 15, mais en frotte la paume vers le haut de 16 à 19 ; on trouvera ces signes dessinés dans Sallagoity (1987 : 194).

Quels que soient les écarts entre ces variantes et ce qui se pratique à Paris, ils n'en remettent pas en cause le principe, qui est de suivre plus ou moins étroitement la numération écrite en chiffres arabes. Par commodité, je regrouperai donc sous l'appellation de *système standard* aussi bien la numération parisienne que ses nombreuses variantes régionales.

2. Des signes atypiques

Tout autres sont les signes dont il va maintenant être question, que j'ai découverts au cours de mes enquêtes de terrain auprès de sourds âgés de province. La méthode ethnologique que je pratique se caractérise par une immersion sans interviews ni questionnaires, ce qui oblige à travailler sur la longue durée mais conduit quelquefois à d'heureuses surprises, puisque c'est sans idée préconçue qu'on laisse venir à soi les informations.

Beaucoup de ces signes ne sont plus en usage depuis des décennies. Ils sont enfouis dans les mémoires, renvoyant à une époque révolue. Pratiqués autrefois dans les cours de récréation, ils cessaient de l'être dès que, sortant de l'école, on participait à la vie associative, ou aux rencontres sportives au cours desquelles on était amené à côtoyer d'autres sourds de toutes régions. Le système standard était rapidement assimilé, et devenait le seul utilisé. Je présenterai ces signes par ordre de complexité décroissante.

2.1. À l'institution de Nancy

En 1828, Joseph Piroux fonde à Nancy l'école

du faubourg Stanislas, avec l'aide d'un professeur sourd, Claude-Joseph Richardin, qui pendant cinquante-sept ans instruira en langue des signes quelque mille deux cents élèves. En 1885, après la mort de Piroux, l'institution est transférée à Jarville la Malgrange et sa direction confiée à la congrégation des Sœurs de Saint-Charles. C'est aujourd'hui un « Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole »⁽³⁾.

On y pratiquait avant-guerre le système de numération qui est représenté sur la fig. 1. La mémoire de mon informateur, Claude Canu (scolarisé de 1935 à 1944), lui a fait défaut pour les nombres 36, 38, 45, 46, 49, 52 à 59, défaillance bien compréhensible pour des signes qu'il n'a plus utilisés depuis une cinquantaine d'années.

La plupart de ces signes ont pu être vérifiés grâce à deux enregistrements vidéo que Jean-Marie Vanzo a réalisé à mon intention auprès de trois autres anciens élèves de la Malgrange : Édouard Szymcak (scolarisé de 1946 à 1954), Michel Billant (scolarisé de 1950 à 1964), Patrick Gérard (scolarisé de 1960 à 1976). On observe de légères différences d'emplacement ou de mouvement, quelques interversions entre nombres contigus, mais aussi, chez la plus âgée de ces trois personnes, deux signes qui diffèrent entièrement de ceux de Claude Canu. Ce sont le 19 (la main en pinceau tapote la poitrine du bout des doigts) et le 32 (la main en double crochet, paume vers l'arrière, tourne vers l'avant près de la joue).

Édouard Szymcak a pu préciser les signes oubliés par Claude Canu, à l'exception de 45 et 57. Les voici :

36 : la main en double crochet, paume vers soi, passe une fois sur le front, de gauche à droite.

38 : le poing fermé à hauteur de la tête s'ouvre deux fois vers l'avant.

46 : la main en pince, pouce et index écartés, vient enserrer le bas du visage.

49 : la main en pinceau, paume vers soi, passe une fois sur le front, de gauche à droite.

52 : la main en double crochet, paume vers la gauche, descend le long de la joue.

53 : la main en petit croissant, pouce sur la bouche, est orientée paume vers soi avant qu'une vive rotation du poignet ne l'oriente vers l'avant.

⁽³⁾ Les renseignements historiques sur les institutions ont été puisés dans les travaux de De Parrel & Lamarque (1925), Prémilieu & Bonnot (1997), Bernard (1999).

54 : le poignet de la main creuse, paume vers la gauche, tapote la tempe.

55 : le dessus du poignet de la main ouverte est posé au milieu du front, doigts oscillants.

56 : comme 16, mais le mouvement se fait de haut en bas.

58 : l'index en crochet, paume vers l'avant, tapote la joue.

59 : l'index en crochet pointant vers la gauche, paume vers le bas, oscille devant la bouche par une rotation répétée du poignet.

80 : les deux poings tournent l'un autour de l'autre.

À quatre exceptions près (40, 47, 60 et 80), tous les signes sont réalisés avec une seule main, et la plupart le sont à proximité du visage.

Ce système présente trois particularités stupéfiantes – au point que les nombreuses personnes sourdes de toutes régions à qui je l'ai montré ont eu beaucoup de mal à admettre la réalité des faits.

En premier lieu, hormis 1, 2, 4, 5 et peut-être 50, les signes n'ont aucun rapport avec ceux de la numération standard.

En second lieu, il n'y aucune relation apparente entre chaque signe et le nombre auquel il réfère. Il n'est jamais possible de deviner quel nombre est représenté, ni même qu'il s'agit d'un nombre. Nous sommes dans l'arbitraire sémiotique le plus complet ; et ceci dans une langue dont on sait qu'elle est au contraire dominée par l'iconicité (Cuxac, 2000).

En troisième lieu, les formes des signes ne présentent aucune récurrence. Rien, notamment, qui rappellerait des traces du système décimal : aucun point commun, par exemple, entre les signes 9, 19 et 29. Au caractère arbitraire de chaque signe considéré isolément, s'ajoute donc une absence totale de motivation interne⁽⁴⁾.

Ce système évoque une numération à base soixante : comme dans une telle numération,

toutes les unités de 1 à 60 sont entièrement indépendantes les unes des autres. De ce point de vue, il est encore plus purement sexagésimal que le système sumérien, qui devait recourir à la dizaine comme unité auxiliaire pour décharger la mémoire (Ifrah, 1994 : 200). En revanche, 60 n'était pas utilisé comme base pour construire des unités d'ordre supérieur. À partir de 60, la numération redevenait décimale en suivant le français parlé : 70, 93, 118 s'exprimaient par les signes 60, 80, 100, suivis des signes 10, 13 et 18.

Il y a cependant deux étonnantes exceptions à cette règle : lorsqu'Édouard Szymczak réalise 66 comme 60 suivi de 6, et 73 comme 60 suivi de 13, 6 et 13 sont encore de nouveaux signes ! Pour ce 6, l'index vient pointer sur le menton, et pour ce 13, la main ouverte, paume vers soi, effectue un petit mouvement vertical redoublé devant la poitrine. Il est plausible que ce soient là d'anciens signes pour 6 et 13, auxquels auraient été substitués les signes présentés sur la fig. 1, mais qui se seraient maintenus dans les expressions figées 66 et 73 (sur le maintien d'anciens signes dans des expressions figées, cf. Delaporte, 2004).

À la Malgrange, ce système atypique n'était pratiqué que par les garçons. Les deux sexes étaient séparés par de hauts murs, et les contacts se limitaient à l'échange clandestin de petits billets.

2.2. À l'institution de Villeurbanne

Fondée en 1872, l'institution accueille filles et garçons. Reconnue d'utilité publique en 1896, elle devient école publique de la ville de Lyon en 1913. Elle ferme en 1946, la plupart des filles étant alors transférées au quartier des filles de Chambéry.

La numération y offre un cas de figure particulièrement intéressant, formant passage entre le système nancéen et ceux que l'on examinera par la suite. On trouve quatorze signes atypiques, qui se répartissent en trois groupes : les dizaines de 30 à 80 (la forme de 60 étant oubliée par mes informatrices), les nombres 15 à 19, ainsi que, de manière anarchique, 25, 26, 27 et 29 (fig. 2). Pour 10, ma principale informatrice utilise le même signe qu'à Pont-de-Beauvoisin (cf. *infra*), parce qu'elle a séjourné un temps à cette école. Tous les autres signes sont des variantes locales de la numération standard. Comme à Nancy, les nombres 70 et 90 suivent la numération orale, 60 et 80 suivis de 10. Cette règle s'étend aux nombres

⁽⁴⁾ Rappelons que si, en français, vingt est arbitraire, dix-neuf est relativement motivé, « parce qu'il évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés, par exemple dix, neuf, vingt-neuf, dix-huit, soixante-dix, etc. » (De Saussure, 1976 : 181). Deux exceptions peut-être : 3 et 33, qui ne diffèrent que par la position sur le visage (mais il en va de même pour 20 et 31) ; et 60, qui, à l'emplacement près, correspond à 30 mais est réalisé avec les deux mains au lieu d'une seule (à interpréter comme deux fois 30 ?)

compris entre toutes les dizaines à partir de 40 : les nombres 41 à 49, 51 à 59, 61 à 69, sont représentés par les signes atypiques 40, 50 ou 60 suivis des signes standards 1 à 9. En revanche, les signes 31 à 39 se font avec une configuration de départ (pouce près de la joue) qui n'a pas plus de rapport avec le 30 standard qu'avec le 30 atypique (index tournant dans l'oreille).

2.3. Au quartier des filles de l'institution de Chambéry (Pont-de-Beauvoisin)

L'institution nationale des sourds-muets de Chambéry a été fondée en 1841. D'abord œuvre privée, elle devient établissement public en 1846. Filles et garçons sont séparés, les premières étant éduquées au Couvent des dames du Sacré-Cœur, les seconds par les Frères des Écoles chrétiennes. Après le rattachement du duché de Savoie à la France, l'institution devient impériale en 1861. À partir de 1887, les enseignants sont choisis parmi ceux de l'institution nationale des sourds-muets de Paris. En 1908, le quartier des filles est établi à Pont-de-Beauvoisin, à une trentaine de kilomètres de celui des garçons. Vers 1960, l'école est fermée et les filles rejoignent les garçons à Cognin.

La numération pratiquée à Pont-de-Beauvoisin comprenait seize signes atypiques : d'une part tous les nombres de 11 à 19, d'autre part les dizaines : 10, 20, 30, 40, 50, 60, 80 (fig. 3). Comme dans tous les cas présentés ici, ces signes n'évoquent en rien les nombres correspondants, à l'exception des signes 11 à 12 dont les configurations finales sont en 1 et en 2, et du signe 30 proche du signe standard à la localisation près. De la même manière qu'à Villeurbanne, 70 et 90, ainsi que les nombres compris entre les dizaines (ici, à partir de 20), étaient calqués sur la numération orale. Le signe pour 100, non représenté sur la fig. 3, a une étymologie assez claire : il est identique au signe LIMITE (le tranchant de la main dominante s'abat sur la paume de la main dominée).

2.4. À l'institution de Bourg-en-Bresse

L'institution Saint-François de Sales a été fondée en 1847. Longtemps réservée aux filles et dirigée par la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, elle est mixte depuis 1965, et dirigée par des laïcs depuis 1992. Auparavant, les garçons originaires du pays bressan devaient aller à l'institution de Chambéry ou à celle de Saint-Étienne.

Les signes 11 à 15 sont des variantes locales du système standard : le pouce touche la joue, puis la main part vers l'avant, paume vers le bas, en présentant les configurations 1 à 5. Pour 16, le pouce touche successivement chacune des deux joues. Comme à Pont-de-Beauvoisin, on peut peut-être y voir un rappel de la configuration de la main dominante dans le système standard. Les signes 17, 18 et 19 sont empruntés à Cognin, ce qui s'explique aisément par les contacts fréquents entre les élèves des deux institutions, et les passages de l'une à l'autre. Aussi récemment que dans les années 1980, six signes atypiques permettaient de nommer des multiples de dix : 20, 30, 40, 50, 60, 80 (fig. 4). Sur cette figure, le signe 60 est identique au 16 tel que je viens de le décrire. Pour d'autres informateurs, il s'en distinguait légèrement : soit exécuté sur le menton au lieu de la joue, soit avec la configuration dite en clé. La proximité entre 16 et 60, si elle n'est pas due au hasard ou à une contagion paronymique, pourrait être l'un des très rares cas de motivation interne repérables dans l'ensemble des systèmes décrits ici. Comme à Pont-de-Beauvoisin, 70 et 90, ainsi que les nombres compris entre les dizaines à partir de 20, suivaient la numération orale.

2.5. Au quartier des garçons de l'institution de Chambéry (Cognin)

Établi à Cognin, le quartier des garçons de l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry est rejoint par les filles vers 1960 (cf. *supra*, Pont-de-Beauvoisin). C'est aujourd'hui l'un des quatre instituts nationaux de jeunes sourds.

La numération standard qui y est pratiquée est perturbée par trois nombres atypiques 17, 18 et 19 (fig. 5). En raison de la place que l'institution de Chambéry occupe dans la culture des sourds français, ce sont les seuls signes atypiques à être quelquefois connus de sourds d'autres régions. Deux d'entre eux (18 et 19) sont aussi les seuls à avoir été enregistrés dans un recueil de signes régionaux (Commission de langage gestuel, 1982). Ils sont encore en usage aujourd'hui. Ces trois signes chambériens, jusqu'ici considérés comme une sorte de bizarrerie isolée, viennent donc prendre place dans un ensemble de faits beaucoup plus vaste.

Chez d'anciens élèves passés par l'institution dans les années 1970, j'ai également observé les

signes 11 et 12 de Pont-de-Beauvoisin, emprunts évidents dus à la récente arrivée des filles à Cognin. Chez d'autres, j'ai observé une variante pour 17 : l'index en crochet enserre le nez et effectue un petit mouvement de bascule de droite à gauche.

3. Deux systèmes en concurrence

Dans ces cinq écoles, ont donc été utilisés des signes de numération présentant les trois caractéristiques dégagées dans le cas nancéen : signes sans aucun rapport avec la numération standard, entièrement arbitraires en synchronie, sans motivation interne. Les descriptions achevées, on peut maintenant y adjoindre une quatrième caractéristique, qui n'est pas la moins surprenante : ces signes variaient en outre entièrement d'une institution à l'autre. Hormis de rares emprunts ponctuels qui s'expliquent pour des raisons historiques, il n'y a pas un seul exemple de signe atypique qui aurait la même forme et le même sens dans deux écoles.

Partout, ce sont deux systèmes qui semblent entrer en concurrence, le système standard et un système atypique, en s'interpénétrant à des degrés divers. Le 3 de Nancy et le 28 de Villeurbanne sont particulièrement éclairants. Le premier est un signe atypique dans une série standard (1-5), le second est un îlot standard dans une série (25-30) atypique, qui est elle-même intercalée entre deux séries standard (20-24 et 31-39). Cette inter-pénétration observable en synchronie suggère une évolution dans le temps. De la réalité de cette évolution, nous avons deux preuves précises.

Dans un ouvrage publié par un enseignant de l'institution de Lyon (Pellet, 1938 : 173), on peut lire cette phrase : « De 10 à 20, chaque nombre possède un signe particulier, créé sans autre règle, semble-t-il, que la fantaisie ». C'est probablement la seule allusion à l'existence de ces signes qui ait jamais été publiée. Entre les années trente, période où enseignait Pellet, et les années quarante, période où ma principale informatrice était scolarisée, les signes atypiques 10 à 14 ont disparu, remplacés par des signes standards.

Patrick Gérard, le plus jeune informateur nancéen, pratiquait pendant sa scolarité un système mixte : signes atypiques pour 6-19, ainsi que pour les dizaines à partir de 30. Tous les nombres compris entre les dizaines à partir de 20 suivaient

en revanche la numération orale. Il y a lieu de supposer que cette manière de faire, observée à Villeurbanne, Pont-de-Beauvoisin et Bourg-en-Bresse, y témoigne du passage d'un système archaïque où toutes les unités différaient les unes des autres comme à Nancy, à un système mixte où certaines unités sont réutilisées pour désigner les nombres situés entre les dizaines. Ce sont donc des numérations entièrement atypiques, du genre de celle de Nancy, qui pourraient avoir été utilisées partout dans l'est et le sud-est de la France⁽⁵⁾ avant d'être refoulées peu à peu par le système standard, les groupes qui ont le mieux résisté étant les nombres compris entre 11 et 19, ainsi que les multiples de 10.

Si ces signes relevaient essentiellement du domaine de l'entre-soi, il est également arrivé que des religieuses y recourent en classe pour se faire comprendre (institution de Nancy). Les élèves pouvaient les utiliser pendant les cours de mathématiques, lorsqu'ils avaient la chance d'avoir un professeur qui les tolérait. En réponse à la question « Combien font 10 et 3 ? », on montrait le signe 13 propre à l'institution, tout en articulant le mot « treize » (quartier des filles de Chambéry).

4. Hypothèses

Les signes différant entièrement d'une institution à l'autre, parler d'un système archaïque pratiqué dans un vaste ensemble régional ne veut évidemment pas dire que ce système aurait été composé des mêmes unités, mais qu'il était partout fondé sur une morphogenèse identique. Sur cette morphogenèse, je n'ai pas d'informations. Toutes les personnes qui m'ont montré ces signes n'avaient elles-mêmes aucune idée de leur origine. Elles les avaient reçus en entrant en institution, des mains des élèves des classes supérieures. C'était quelque chose de traditionnel, qui allait de soi et n'exigeait aucun commentaire.

On en est donc réduit aux hypothèses. J'en proposerai trois.

⁽⁵⁾ Est-ce parce que c'est là mon principal terrain, que je suis amené à en tracer ainsi les contours ? À Paris, j'ai en vain interrogé de nombreuses personnes originaires de toute la France, mais ce n'était pas une enquête sur place. Du Havre (Seine-Maritime), on m'a tout de même montré un signe atypique pour 60, homonyme de FAIRE LA VAISSELLE.⁶

4.1. Des représentations d'éléments culturels ?

Certains signes réfèrent peut-être à des éléments culturels pouvant être associés à des nombres, tels que dates ou âges. Cette hypothèse m'a été proposée par des personnes sourdes, hors du cercle des utilisateurs de ces signes : le 14 nancéen, m'a-t-on fait remarquer, pourrait évoquer le bonnet phrygien, à cause du 14 juillet. Le 18 nancéen pourrait dériver de VIEUX, parce que c'était l'âge auquel on sortait de l'école. Le 25 nancéen pourrait styliser le geste d'enfiler la coiffure des catharinettes, femmes non mariées à l'âge de 25 ans. Le 14 de Pont-de-Beauvoisin pourrait évoquer l'âge auquel les filles avaient leurs règles. Et ainsi de suite. Il est cependant douteux que l'on puisse aller beaucoup plus loin, même avec de l'imagination.

La fragilité de cette hypothèse tient surtout à ce que devant tout signe d'étymologie obscure, les locuteurs de la langue des signes ne sont jamais en peine de proposer une multitude d'interprétations fondées sur des associations d'idées. Il est à craindre que ces interprétations relèvent davantage du test psychologique que de la rationalité linguistique.

4.2. Des comptines numériques ?

Certains des signes atypiques se trouvent être homonymes de signes ayant une toute autre signification. Dans le système nancéen, on repère 11 (CATHOLIQUE), 18 (MALADROIT), 19 (PERDU), 20 (FOU), 40 (IMPOLI), 41 (S'ENNUYER), 42 (TUER), 43 (MENTIR), 44 (SALUT MILITAIRE), 47 (MARIAGE). Cette liste est suggestive. On y reconnaît d'une part les étapes qui jalonnent le parcours d'une vie humaine (le baptême, le service militaire, le mariage), dont l'emploi ludique est attesté dans le folklore de l'enfance. D'autre part des signes à connotation péjorative (MALADROIT, PERDU, FOU, IMPOLI, S'ENNUYER, TUER, MENTIR), évoquant des jeux de cours de récréation. Il en va de même pour les trois signes de Cognin : 17 (JE N'Y CROIS PAS), 18 (C'EST DU PIPEAU), 19 (FLEMMARD). À Pont-de-Beauvoisin, on repère MENTIR (18) et 60 (OUBLIER). Et, à Villeurbanne : 15 (SORCIÈRE ?), 16 (FAUTE), 40 (CURIEUX), 50 (CHIANT). L'homonymie entre 50 et CHIANT est si évidente que lorsqu'une ancienne élève de l'école de Villeurbanne me

montre ce nombre au cours d'un repas, tous les convives sourds éclatent de rire.

Tout ceci conduit à une seconde hypothèse : l'invention de comptines de numération gestuelle par les enfants sourds, comptines à fonction ludique et / ou mnémonique.

Les comptines ont depuis longtemps attiré l'attention des folkloristes. Parmi elles, on a repéré des comptines numériques qui servaient souvent à choisir un meneur de jeu en éliminant l'un après l'autre les différents partenaires. En voici deux, parmi des dizaines :

*Un, deux, trois, j'irai dans les bois
Quatre, cinq, six, cueillir des cerises
Sept, huit, neuf, dans mon panier neuf
Dix, onze, douze, elles seront toutes rouges*

*Y'a qu'un cheveu sur la tête à Mathieu
Y'a deux testaments, l'ancien et le nouveau
Y'a trois [Troyes] en Champagne
etc.*

Chez les enfants entendants, ces comptines sont souvent accompagnées de mouvements rythmiques et de gestes (Caprile, 1995 : 105). Cet auteur observe que l'on pourrait « développer un tel type de numération sans passer obligatoirement par les mathématiques occidentales ». Sur la base des comptines que l'on vient de citer, il serait aisé de créer un système de numération où 3 serait représenté par *bois*, 6 par *cerise*, 9 par *neuf*, 12 par *rouge* ; ou bien 1 par *cheveu*, 2 par *testament*, 3 par *champagne*, etc. Cela n'a probablement jamais été imaginé par des enfants entendants, tout simplement parce qu'ils n'en ont pas eu besoin, l'institution scolaire pesant de tout son poids dans l'enseignement de la numération officielle.

Il en allait peut-être différemment chez les enfants sourds, la répression de leur langue les conduisant à produire des formes spécifiques d'organisation sociale et de représentations du monde (Delaporte, 2002 : chapitre 8). On pourrait ainsi imaginer, dans le système nancéen, quelque chose comme :

*Quarante t'es pas poli
Quarante et un tu fais chier
Quarante-deux t'es mort
Quarante-trois t'es qu'un menteur
Quarante-quatre tu pars au service militaire ...
Quarante-sept tu te maries*

Cette séduisante hypothèse se heurte à une unique objection, mais de taille : je n'ai pas trouvé, ni sur le terrain, ni dans la littérature du XIX^e siècle – il est vrai fort pauvre en informations sur les rituels propres aux enfants sourds-muets –, la moindre preuve que de telles comptines aient jamais été en usage.

4.3. Des anthroponymes ?

Parmi les différentes sources de création des anthroponymes sourds, figurent les matricules qui étaient attribués aux élèves lors de leur entrée dans certaines institutions (Delaporte, 2002 : 208-211). Cela s'est pratiqué à Nancy : Édouard Szymcak est lui-même nommé 40 ; un autre exemple est indiqué dans l'autobiographie de Claude Canu (1998 : 22). On peut donc faire l'hypothèse d'une relation qui s'établirait non pas du numéro matricule vers l'anthroponyme, mais en sens inverse, de l'anthroponyme vers un numéro. Soit le signe nancéen 15 : supposons un élève d'origine asiatique qui porte le nom gestuel YEUX BRIDÉS, et qui a reçu le numéro matricule 15 ; le nom gestuel aurait pu être transféré sur le nombre 15, se transmettant aux générations suivantes d'élèves. Il serait vain de chercher à repérer d'autres exemples, comme on l'a fait ci-dessus en pointant des signes de numération identiques à des unités lexicales, puisque, contrairement à ces dernières, les anthroponymes constituent un corpus à peu près illimité de formes possibles.

Un argument en faveur de cette hypothèse est que l'on connaît des exemples de transferts d'anthroponymes sur d'autres objets, en l'occurrence des toponymes. À Louhans (Saône-et-Loire), le signe local pour CORSE n'est rien d'autre que le nom gestuel du premier Corse qui est venu y habiter. Le procédé ne date pas d'hier, puisqu'il est décrit par un professeur de l'institution de Paris au début du XIX^e siècle : GRANDS YEUX est le nom d'un élève originaire de Bolbec (Seine-Maritime). Deux ou trois générations d'élèves plus tard on a complètement oublié cet élève, mais son signe a été conservé

pour désigner Rouen : « Tel qui voudrait remonter à l'origine de ce signe serait fort étonné de cette bizarrerie » (Paulmier, 1834 : 83).

L'hypothèse d'anthroponymes qui seraient à l'origine de signes de numération présente deux avantages : elle expliquerait le fait que la plupart de ces signes soient réalisés avec une seule main, sur le visage ou à proximité, ce qui est une caractéristique bien connue de la plupart des anthroponymes sourds. Elle expliquerait également qu'une même morphogenèse n'ait pu produire, par définition, que des signes différant d'une institution à l'autre. Un argument mineur supplémentaire est l'existence de deux signes (26 à Villeurbanne, 13 à Pont-de-Beauvoisin) présentant la configuration R, qui n'est pas une configuration naturelle de la langue des signes mais qui résulte d'un emprunt à l'alphabet manuel ; cette configuration n'est pas rare dans les anthroponymes, où elle correspond à l'initiale d'un prénom.

Cette hypothèse se heurte cependant à deux objections.

En premier lieu, comment expliquer que partout la création se soit arrêtée très tôt, produisant des systèmes figés, non renouvelés au fil des générations d'élèves ? Il est vrai que les petites différences notées entre locuteurs nancéens d'âges différents, et la possible survivance d'anciens signes dans des composés, pourraient être considérés comme la preuve qu'un renouvellement a bien eu lieu ; mais dans ce cas, comment expliquer que le mécanisme d'un tel renouvellement, somme toute fort simple, soit entièrement ignoré par ces locuteurs ?

En second lieu, les effectifs de l'école de Pont-de-Beauvoisin n'ont jamais atteint le nombre de quatre-vingt : si, comme cela semble s'être pratiqué partout, toute nouvelle arrivante se voyait attribuer le matricule d'une élève ayant quitté l'école, le stock de numéros était constant, si bien qu'aucune élève n'a jamais pu porter de matricule 80 alors qu'il existe bel et bien à Pont-de-Beauvoisin un signe atypique pour le nombre 80.

5. Conclusion

Voilà donc posées trois hypothèses, qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement exclusives les unes des autres. La solution se trouve peut-être parmi elles, peut-être ailleurs⁽⁶⁾. La présence de ces signes énigmatiques sur une large partie du territoire français exclut en tous cas qu'ils soient dus à la seule « fantaisie » (Pellet, *op. cit.*) mais implique au contraire une morphogenèse commune dont la motivation nous échappe, comme elle échappe à celle des locuteurs.

Quoi qu'il en soit, je souhaite conclure par deux remarques. La première se veut un plaidoyer pour l'enquête de terrain. Les matériaux réunis ici ont été découverts au hasard de conversations spontanées au sein de la collectivité sourde. C'est une preuve parmi bien d'autres que la

connaissance que nous avons du patrimoine langagier des sourds est très loin d'être épuisée. Il serait plus que temps que soient mis en œuvre des programmes de recueil des signes régionaux ou locaux, qui sont en train de disparaître sans avoir seulement été photographiés, alors qu'ils seront des sources indispensables pour la recherche future, notamment dans le domaine étymologique.

La seconde se veut un hommage à l'ingéniosité et aux capacités de symbolisation de ces humbles petits sourds-muets qui, alors qu'on leur interdisait de produire du sens avec leurs mains, ont su créer et se transmettre des formes gestuelles pour parler de l'une des choses les plus abstraites qui soient, les nombres.

⁽⁶⁾ Marc Renard m'a proposé de voir dans ces signes archaïques la trace de numérations non-décimales authentiquement sourdes, renvoyant à une tradition très lointaine. À l'inverse, un informateur qui les a pratiqués émet l'hypothèse que ce pourrait avoir été des signes inventés de toutes pièces par les enseignants entendants après l'interdiction de la langue des signes en 1880. Il est exact que la nécessité d'instaurer une communication minimale avec les élèves a conduit des enseignants à inventer des signes ; mais on imagine mal des entendants

bricoler des signes de numération sans aucun rapport avec la manière d'écrire les chiffres au tableau noir, ce qui n'aurait fait que compliquer l'apprentissage du calcul plutôt que le faciliter. Enfin, lors du débat qui a suivi cette communication au colloque de l'ARILS, Gilles Bras (sourd) a proposé une autre hypothèse, fondée sur le fait que, dans les institutions dirigées par des congrégations religieuses, les enseignants utilisaient de grandes illustrations numérotées, telles des scènes spectaculaires de la vie des saints, qui ne pouvaient que frapper l'imagination des enfants sourds.

Remerciements

Cette étude est fondée sur les informations procurées par d'anciens élèves des institutions citées, notamment Claude Canu (Nancy), Gisèle Clerc (Villeurbanne), Yvette Pelletier (Pont-de-Beauvoisin), Armand Pelletier (Cognin), Raphaëlle Recollon et Kheira Lamada (Bourg-en-Bresse). Grâce à la générosité de Jean-Marie Vanzo, interprète à l'institution de la Malgrange, j'ai pu utiliser un enregistrement vidéo des signes qui lui ont été montrés par Michel Billant, Patrick Gérard et Édouard Szymcak. C'est Isabelle Toustain, éducatrice sourde à l'institution de Paris, qui m'a suggéré l'hypothèse que les anthroponymes pourraient avoir été une source de

création de signes de numération. Sophie Dalle m'a signalé l'ouvrage de René Pellet, qui m'a été procuré par Françoise Bonnal. Avec Marc Renard, ingénieur sourd, naguère chef de rubrique sur le serveur Surditel et aujourd'hui directeur des Éditions 2-AS, j'ai eu des discussions toujours stimulantes ; c'est lui qui m'a indiqué l'ouvrage de Georges Ifrah. Une première version de ce travail a été exposée en mars 1999 au séminaire de Jean-Pierre Caprile, « Construction du lexique et du texte en situation, cognition humaine et variété des langues et des cultures » (université de Paris III).

À tous, j'exprime ma gratitude.

Annexe : configurations citées



poing



main ouverte



main creuse



petit croissant



clé



pince



pinceau



double crochet



R

Références bibliographiques

Bernard (Yves), 1999. *Approche de la gestualité à l'institution des sourds-muets de Paris, au XVIII^e et au XIX^e siècle*. Thèse de doctorat en linguistique, université de Paris V.

Canu (Claude), 1998. *Au bout de mes racines*. Reims, chez l'auteur.

Caprile (Jean-Pierre), 1995. « Morphogenèse numérale et techniques du corps : des gestes et des nombres en Afrique Centrale », *Intellectica*, 20 : 83-110.

Commission de langage gestuel, 1982. *S'exprimer dans l'espace*. Chambéry, Maison savoyarde des sourds.

Cuxac (Christian), 2000. *La langue des signes française. Les voies de l'iconicité, Faits de langues*, 15-16.

Delaporte (Yves), 2002. *Les sourds, c'est comme ça. Anthropologie de la surdimutité*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Ethnologie de la France.

Delaporte (Yves), 2004. « Signes archaïques et expressions figées », *Patrimoine sourd*, 6 : 13-16.

De Parrel (G.) & Lamarque (Georges), 1925. *Les sourds-muets. Étude médicale, pédagogique et sociale*. Paris, Presses universitaires de France.

De Saussure (Ferdinand), 1976. *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot.

Ifrah (Georges), 1994. *Histoire universelle des chiffres* (vol. 1). Paris, Robert Laffont.

Moody (Bill) & al. 1983. *La langue des signes, tome 1 : Histoire et grammaire*. Vincennes, Éditions IVT.

Paulmier (Louis-Pierre), 1834. *Le sourd-muet*. Paris, Salleron.

Pélissier (Pierre), 1856. *Iconographie des signes faisant partie de l'enseignement des sourds-muets*. Paris, Paul Dupont. Les planches de signes ont été rééditées in Renard (Marc) & Delaporte (Yves), *Aux origines de la langue des signes française*. Paris, Langue des Signes Éditions, 2002.

Pellet (René), 1938. *Des premières perceptions du concret à la conception de l'abstrait. Essai d'analyse de la pensée et de son expression chez l'enfant sourd-muet*. Lyon, Bosc & Riou.

Prémilieu (Jean-François) & Bonnot (Michelle). 1997. *Cent cinquante ans d'histoire*. Bourg-en-Bresse, Institut de Jeunes Sourds.

Sallagoity (Pierre), 1987. « The Sign Language of Southern France », *Sign Language Studies*, 7 : 181-202.

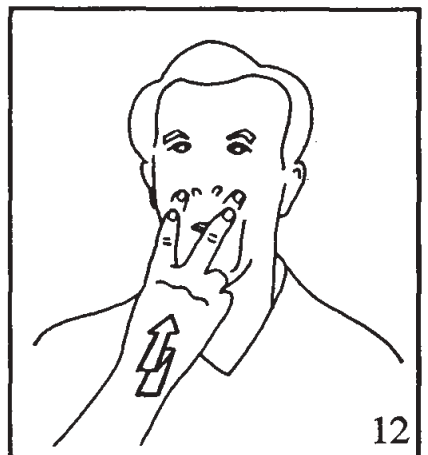
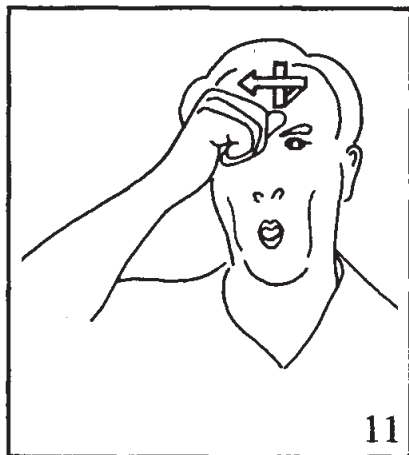
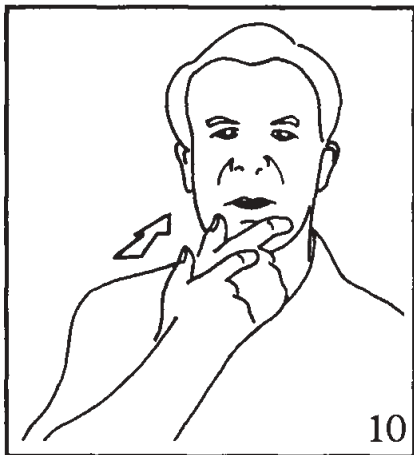
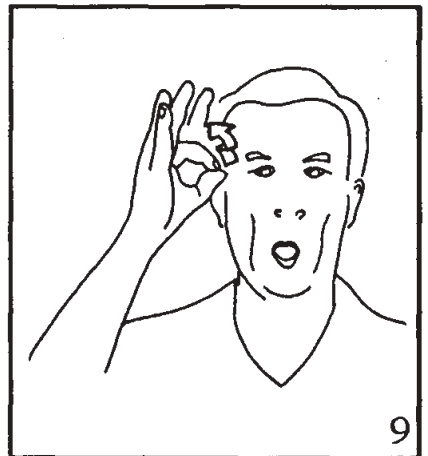
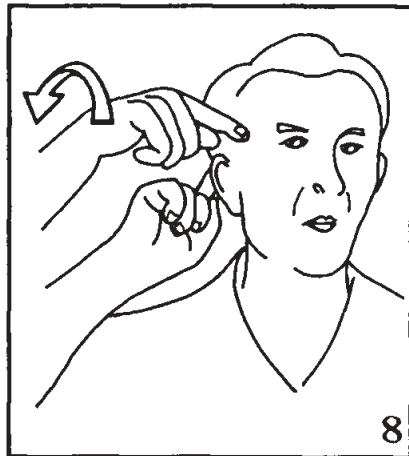
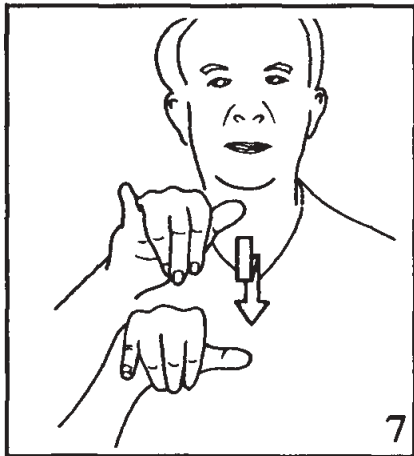
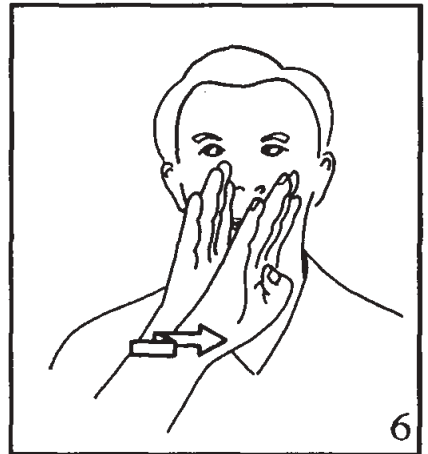
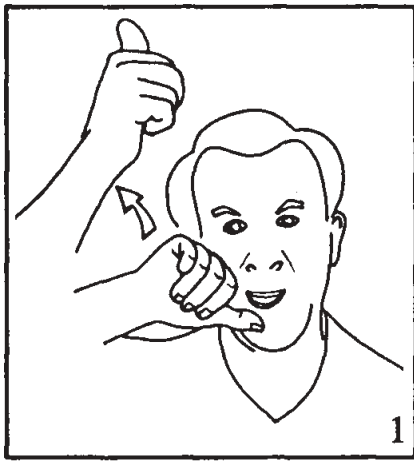


Fig. 1. Nancy (années 1930)

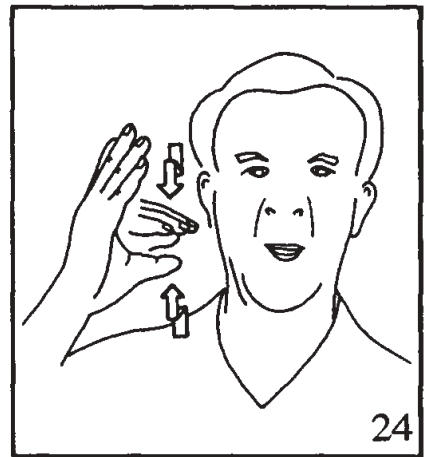
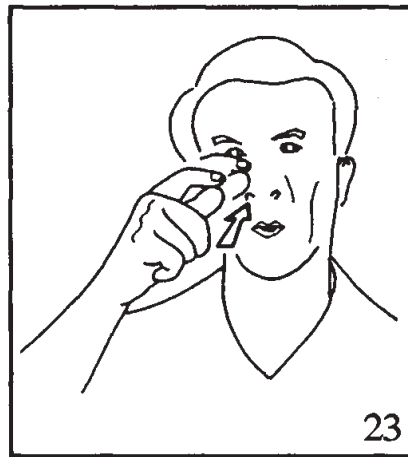
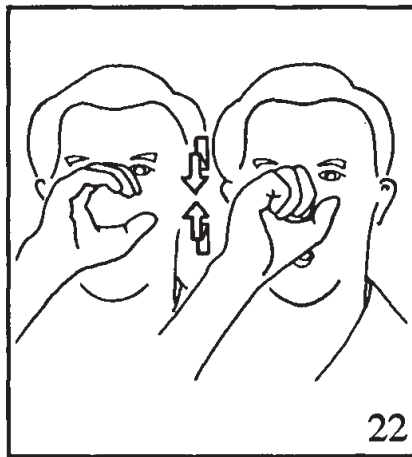
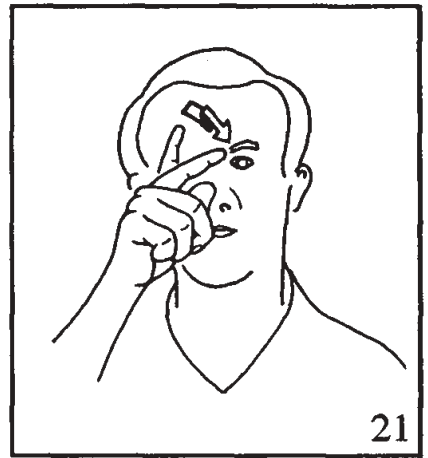
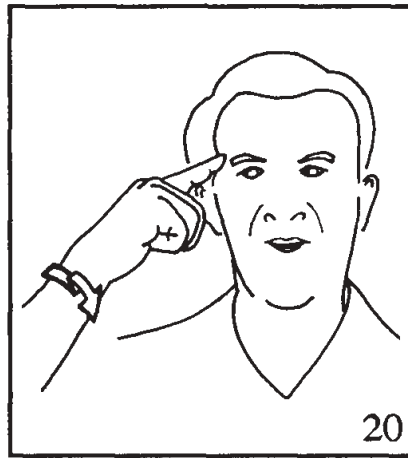
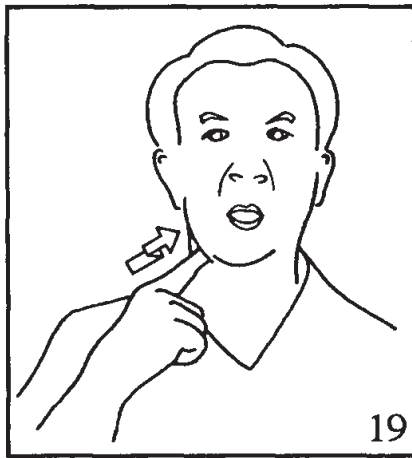
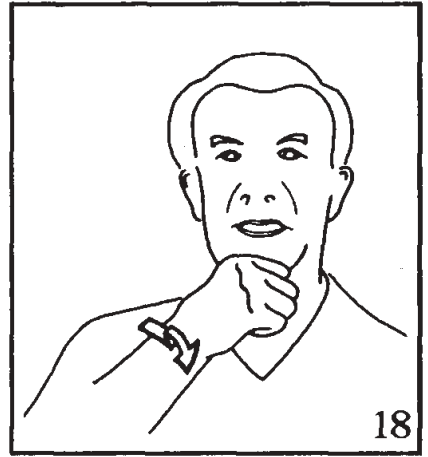
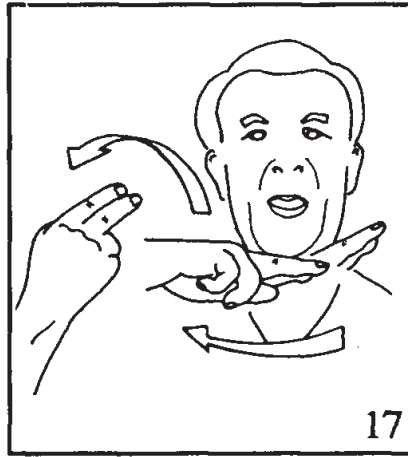
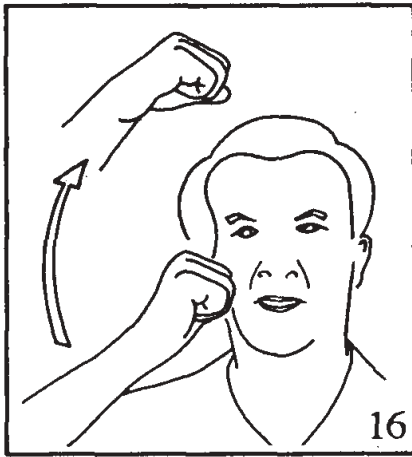
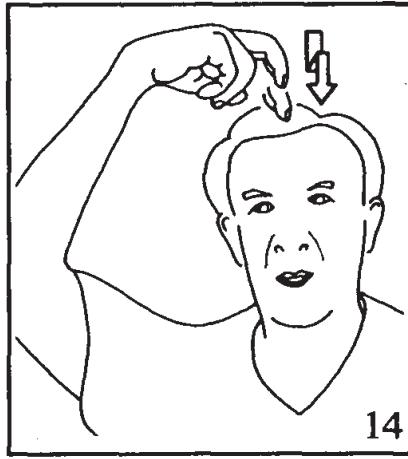
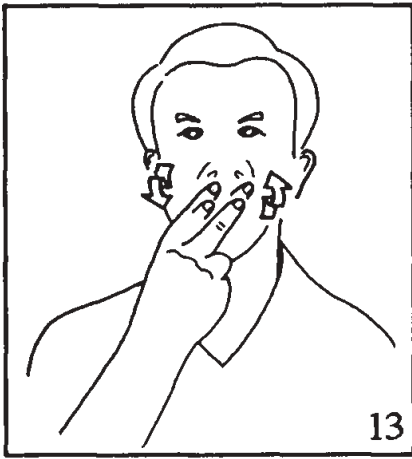


Fig. 1. Nancy (années 1930), suite

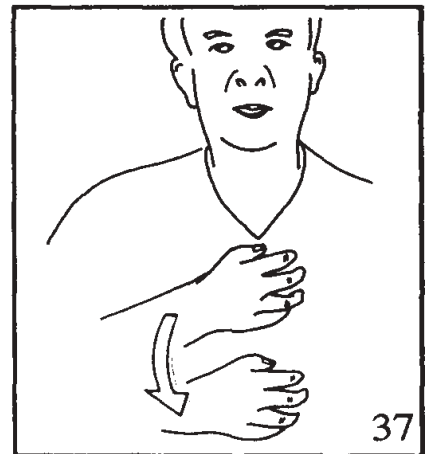
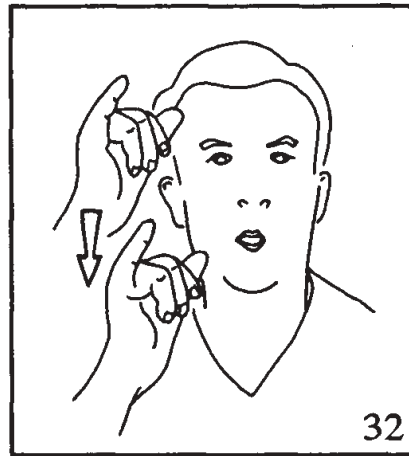
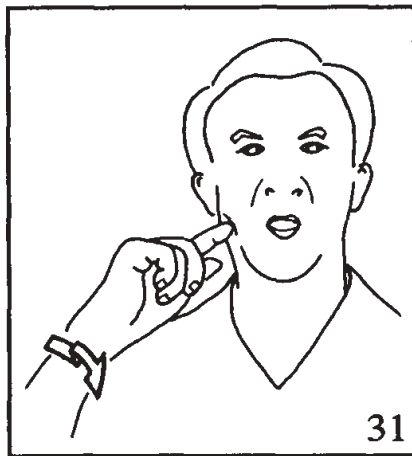
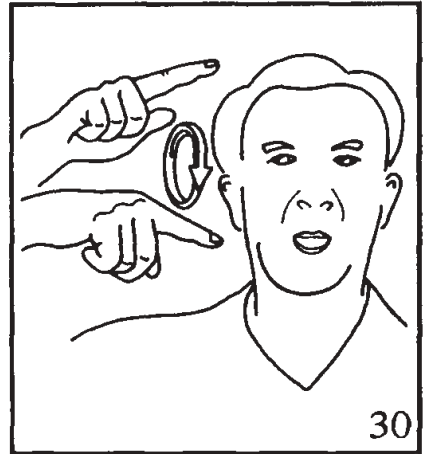
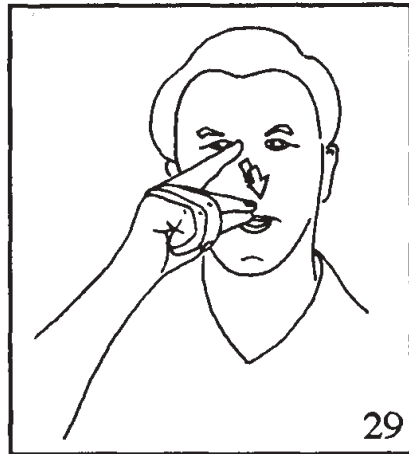
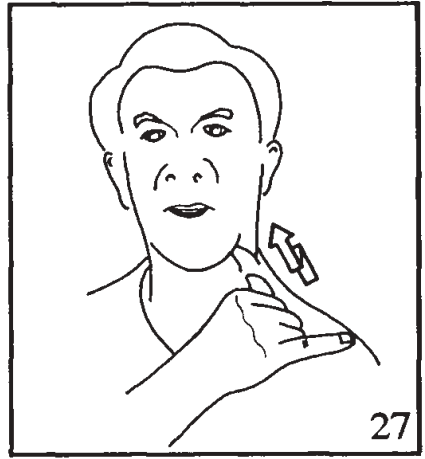
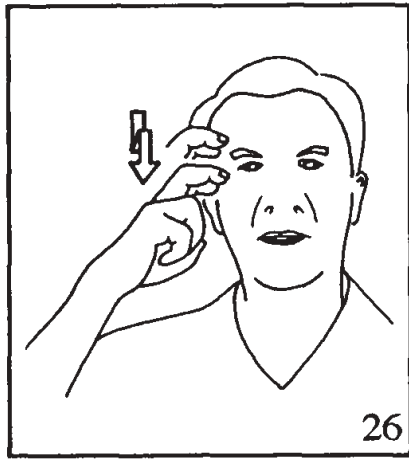


Fig. 1. Nancy (années 1930), suite

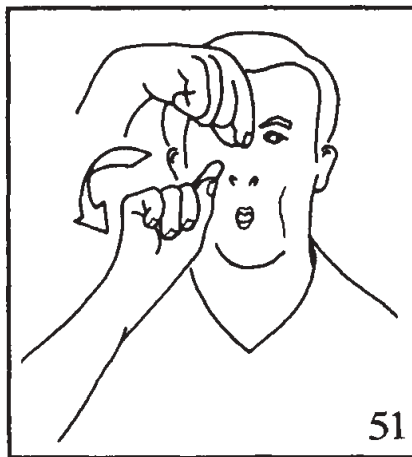
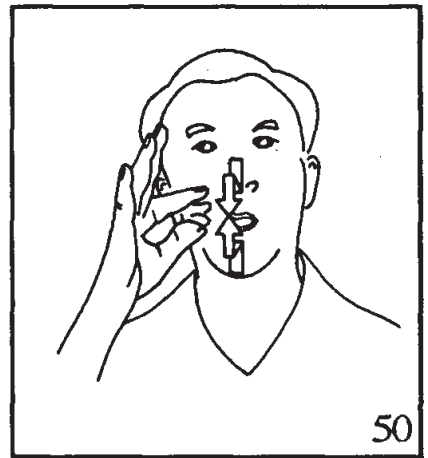
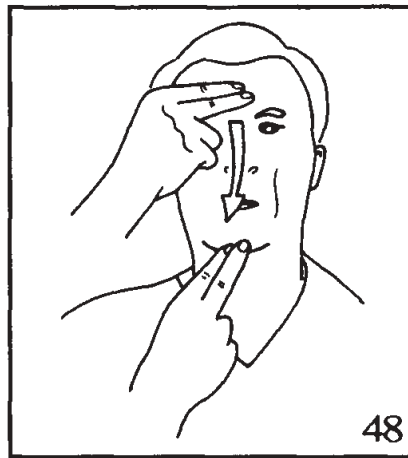
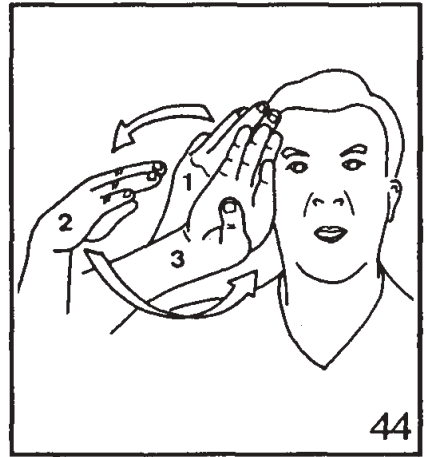
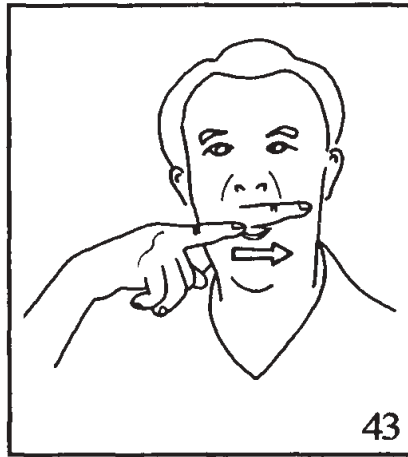
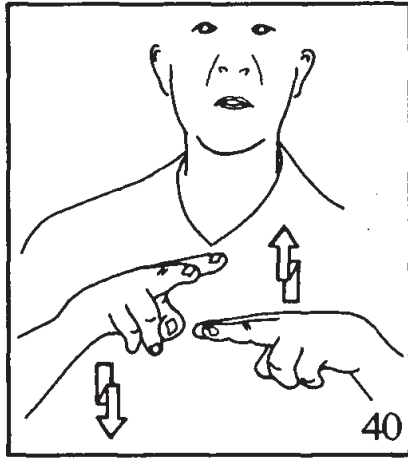
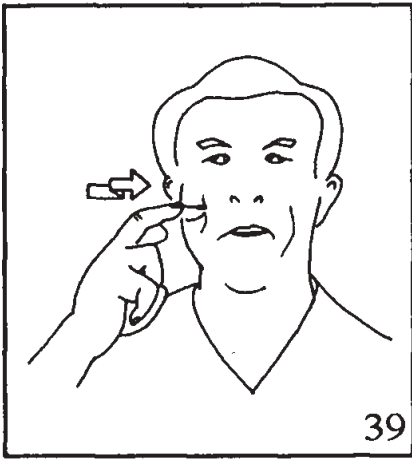


Fig. 1. Nancy (années 1930), fin

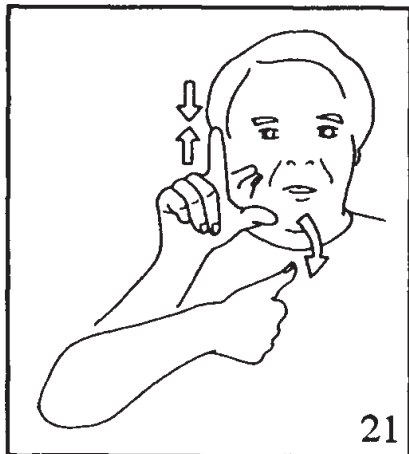
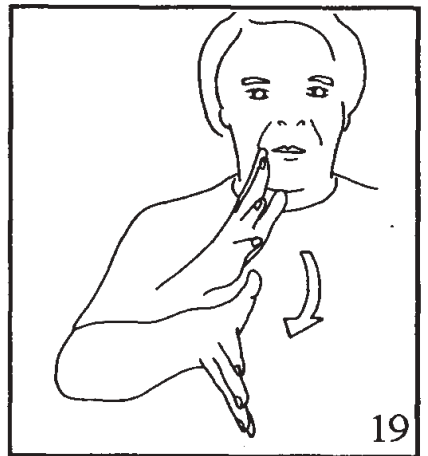
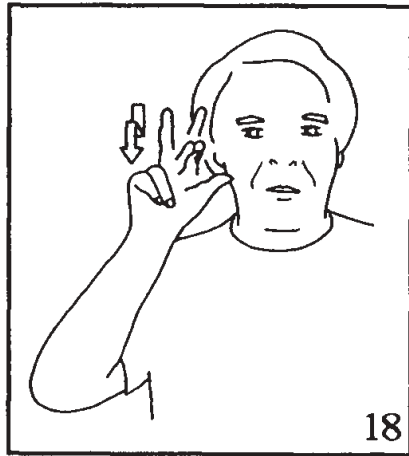
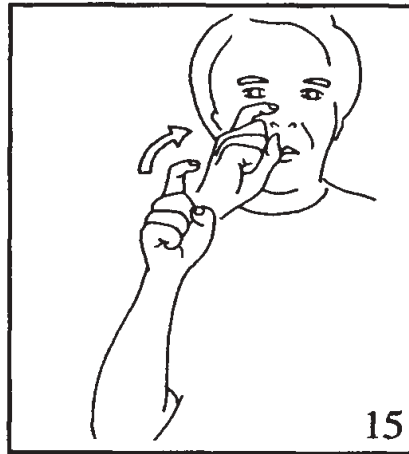
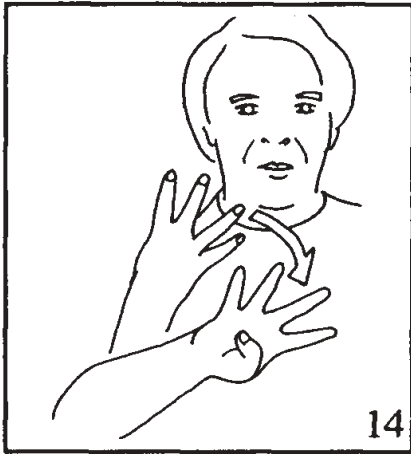
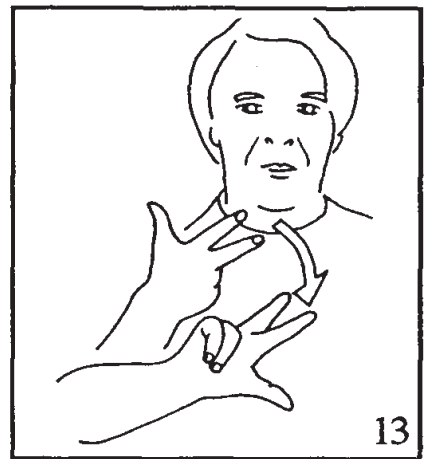
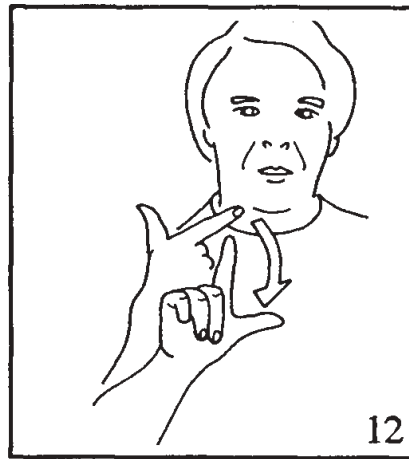
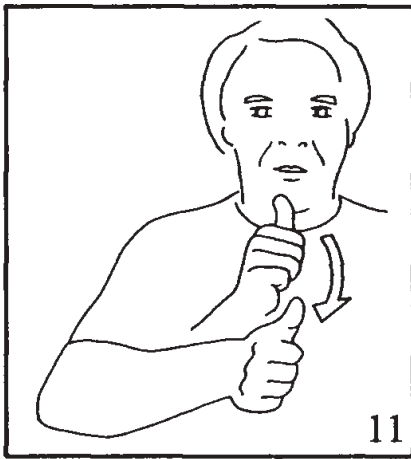


Fig. 2. Villeurbanne (années 1940)

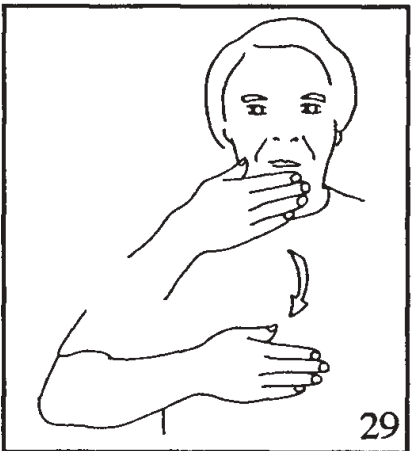
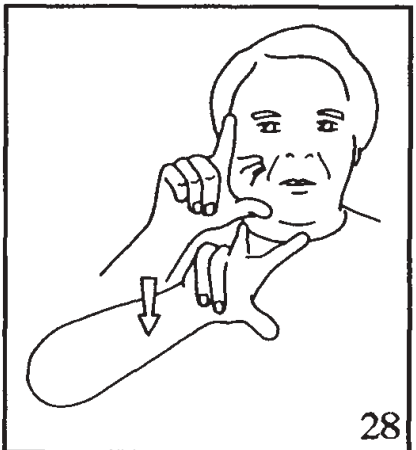
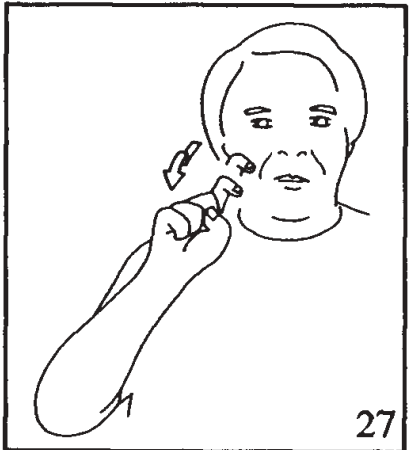
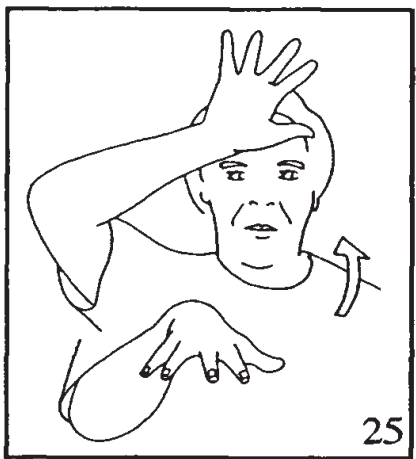


Fig. 2. Villeurbanne (années 1940), fin

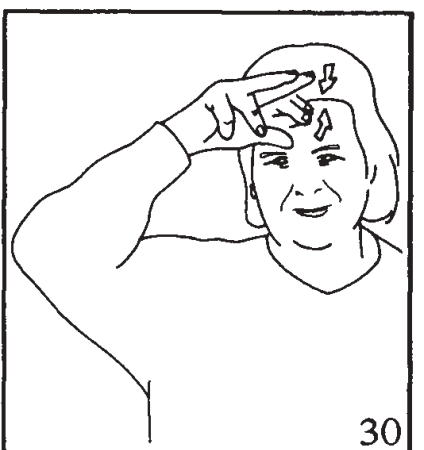
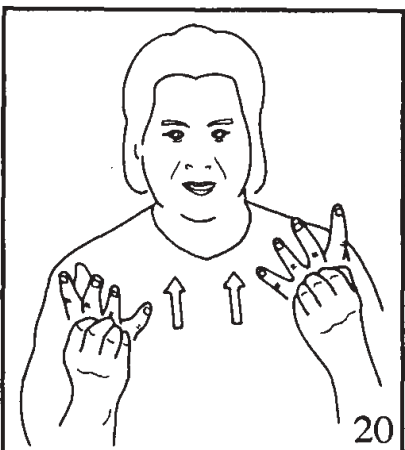
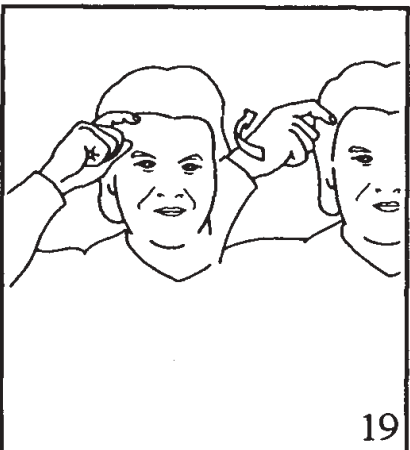
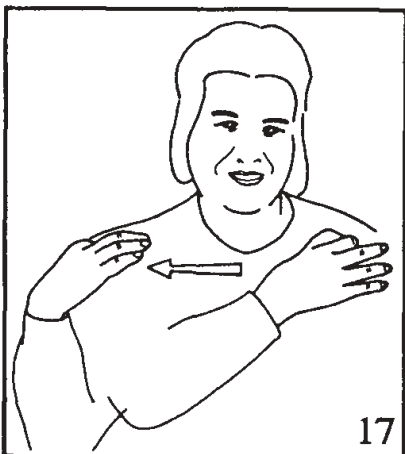
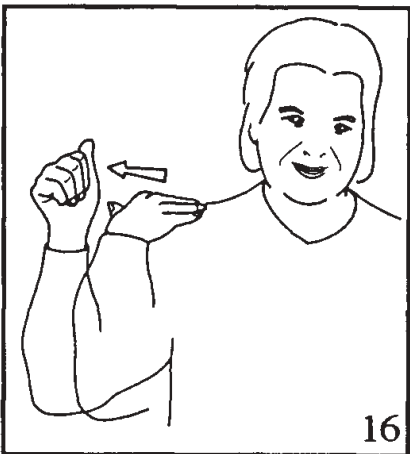
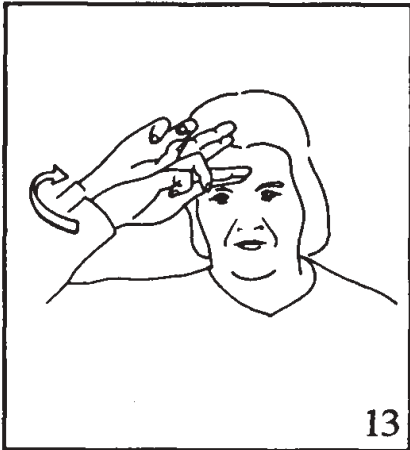
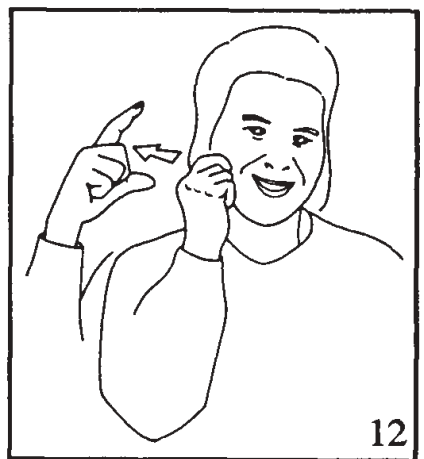
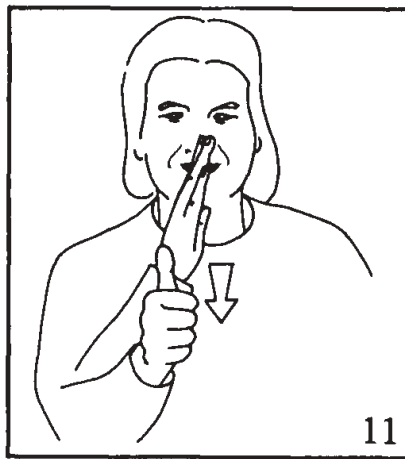
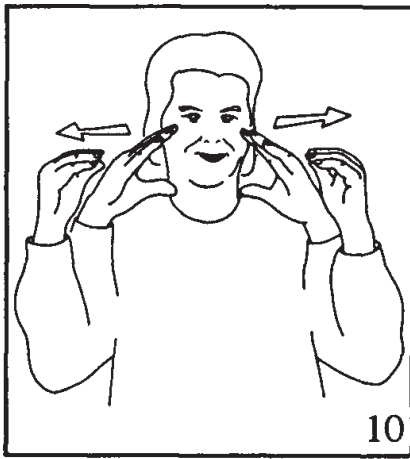


Fig. 3. Pont-de-Beauvoisin (années 1950)

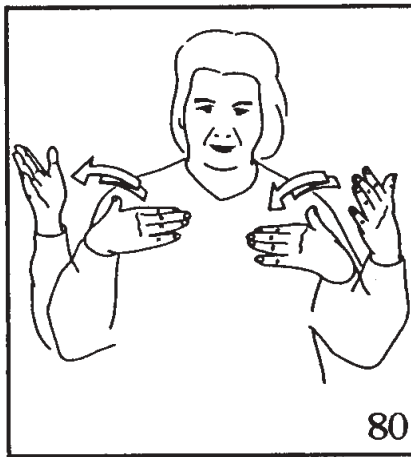
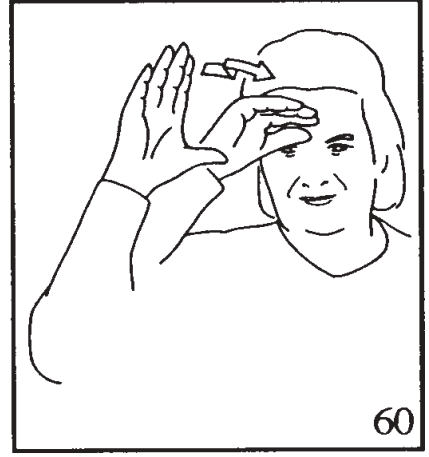
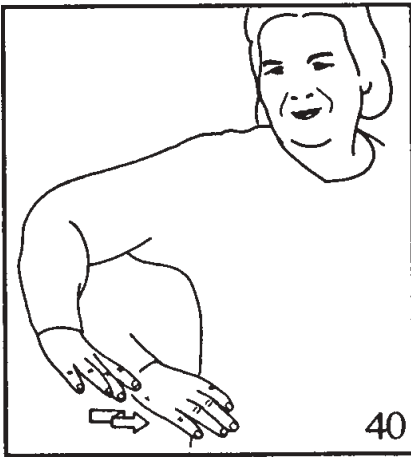


Fig. 3. Pont-de-Beauvoisin (années 1950)

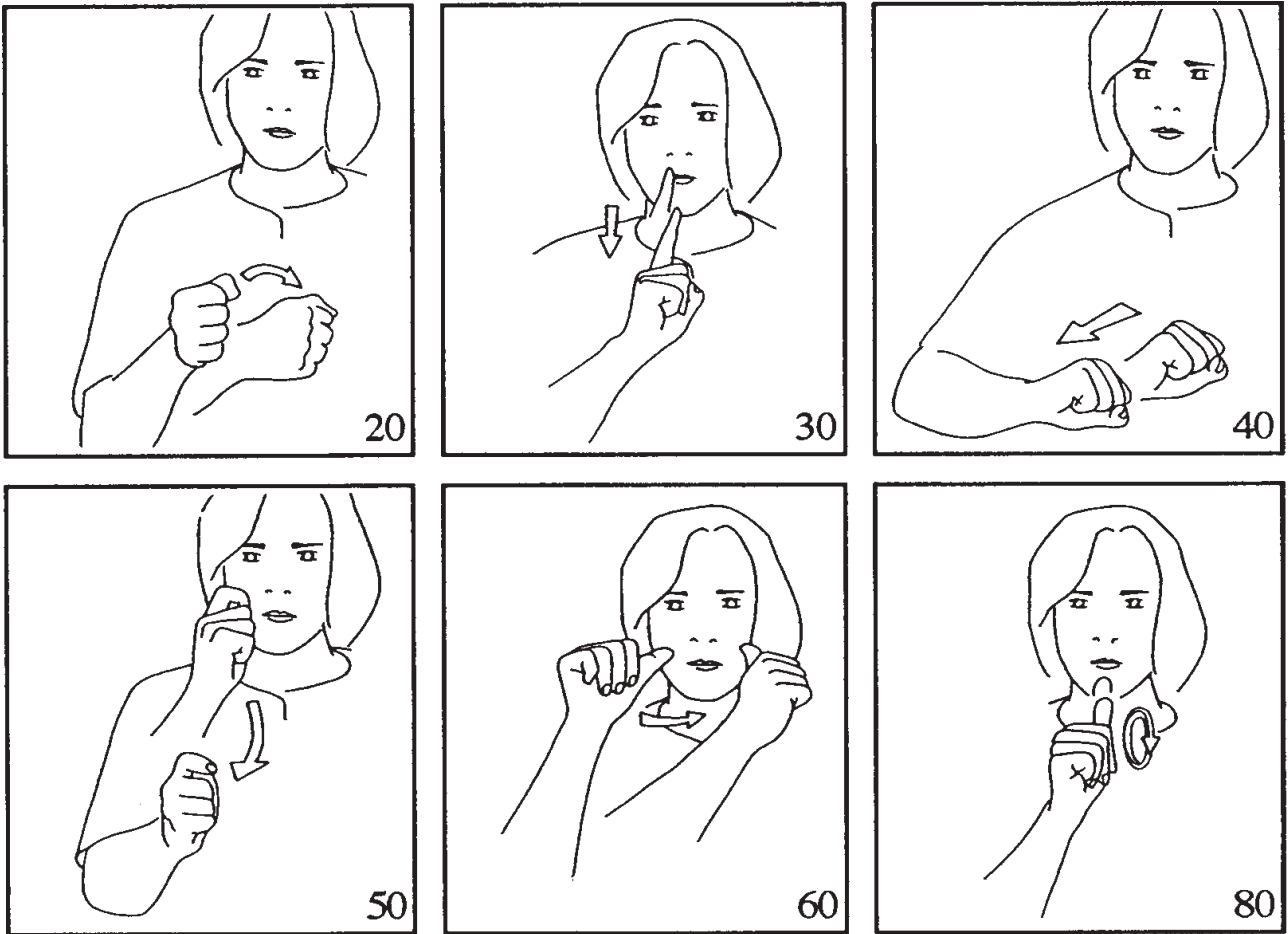


Fig. 4. Bourg-en-Bresse (années 1980)

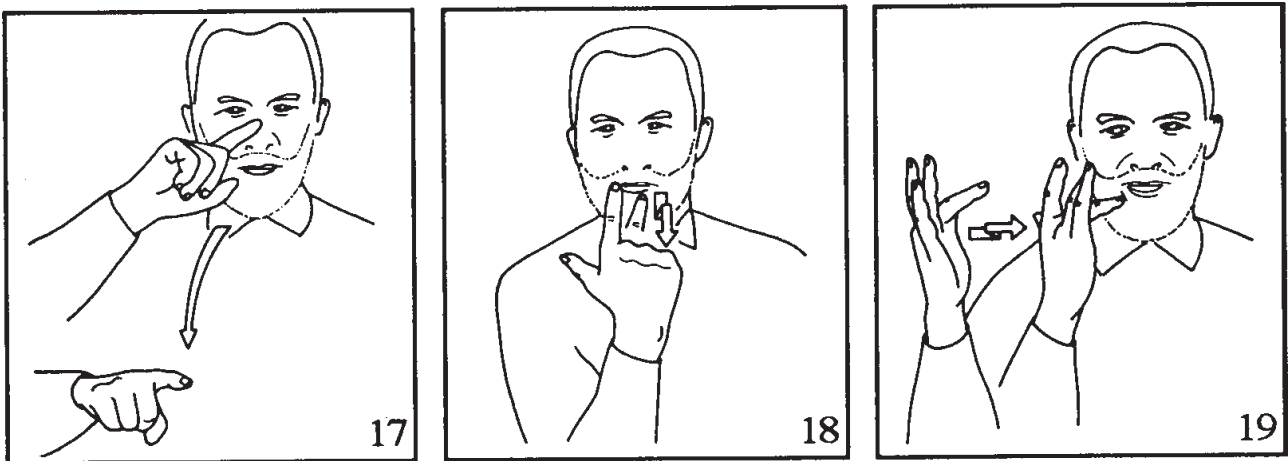


Fig. 5. Cognin.